



Association des professionnels et superviseurs  
Association of Professionals and Supervisors

Juillet 2005

# COMMUNIQUÉ

## Un été actif !

### Entente de renouvellement

Pour faire suite à la conclusion d'une entente pour le renouvellement de la convention collective l'APS est sur le point de s'engager dans le processus de consultation de tous ses membres participants. Dans un communiqué conjoint entre l'APS et la Société émis au milieu de juin, on annonçait que les deux comités de négociation en étaient arrivés à une entente pour un contrat d'une durée de trois ans. Les membres de l'APS sont invités à se prononcer sur les dispositions de cette entente par voie de scrutin national. La tenue du vote sera organisée aussitôt que les textes officiels de l'entente seront disponibles. Les textes sont présentement entre les mains des traducteurs pour assurer la meilleure équivalence entre les deux versions, les textes ayant une valeur juridique égale en français et en anglais.

Nous publierons donc ces deux nouveaux textes sur notre site web et nous ferons parvenir à chacun des membres éligibles un compte-rendu de chacun des changements proposés afin d'en faciliter la compréhension. Ces explications accompagneront les bulletins de vote avec une enveloppe de retour.

Une vingtaine de séances de négociation ont été nécessaires pour couvrir les quelques 22 articles de notre convention. Le comité de l'APS dirigé par Mario Poudrier, notre président national, a conclu une entente qu'elle juge appropriée pour les besoins de nos membres. Mais le dernier mot appartiendra à tous ceux et celles qui se seront prévalus de leur droit de vote. Le scrutin sera organisé vers la fin de la période de vacances en toute probabilité et des séances d'information seront dispensées dans les principaux centres.

### Changement au plan dentaire

En partageant le même plan dentaire que le personnel de direction, les membres de l'APS disposaient de la protection la plus avantageuse qui leur était disponible dans l'univers radio-canadien. Nous avons choisi de

---

maintenir cette position en dépit de l'avènement d'une nouvelle prime pour les soins dentaires.

Le temps de la gratuité est malheureusement chose du passé et c'est en début de septembre que le nouveau programme entrera en vigueur. Il y a cependant une très bonne nouvelle qui accompagne ce changement : les tables de remboursements seront ajustées au taux de 2004 alors que vous êtes présentement remboursés selon les tables de 1999. Il s'agit de sommes additionnelles qui seront remboursées lors des réclamations. Donc d'une part, des remboursements plus généreux et d'autre part de nouvelles cotisations.

Pour une couverture familiale nos membres devront payer 5.09 \$ par période de paye alors que la couverture d'une seule personne sera établie à 1.88 \$ par quinzaine. Il s'agit de la moitié des augmentations; la Société couvrira l'autre. C'est ainsi que les débordements de coûts qui minaient le programme seront partagés à parts égales par les membres et par l'employeur à compter du mois de septembre.

A titre d'exemple, nous citons ici les tarifs pour le Québec et pour l'Ontario. Les taux varient d'une province à une autre, mais les augmentations sont plus ou moins similaires. Nous croyons que le jeu en vaut la chandelle. C'est l'option que nous avons choisi plutôt que de conserver les taux de 1999, un statu quo plus désavantageux comme vous pourrez le constater en consultant le tableau. La liste de 1999 donne les remboursements accordés présentement, alors que celle de 2004 montre les remboursements qui entreront en vigueur en septembre.

	Remboursements au Québec		Remboursements en Ontario	
	<u>1999</u>	<u>2004</u>	<u>1999</u>	<u>2004</u>
Prothèse dentaire complète	471,00 \$	556,00 \$	521,57 \$	603,58 \$
Prothèse partielle	345,00 \$	407,00 \$	379,32 \$	438,96 \$
Couronnes	489,00 \$	579,00 \$	455,18 \$	496,74 \$
Traitement de canal	413,00 \$	488,00 \$	395,13 \$	474,57 \$
Plombage	45,00 \$	53,00 \$	39,51 \$	49,05 \$

### **Le dixième anniversaire de l'APS**

Notre conseil national de 2005 marquera une grande étape dans la petite vie de notre association puisque nous célébrerons les 10 ans de l'APS. L'événement se tiendra à Montréal et nous invitons ceux et celles qui veulent se joindre à nous de planifier pour l'automne. Nous annoncerons les dates lors de notre prochaine communication écrite qui se fera au moment du vote pour la convention collective. Entre temps nous vous invitons à soumettre vos projets pour que l'événement soit souligné avec toute l'originalité et la joie qu'elle mérite. Nous attendons vos suggestions par la voie de notre adresse électronique au : [aps@apscbcsrc.org](mailto:aps@apscbcsrc.org).

### **APS – un syndical professionnel**

Sur un tout autre registre, il faut souligner le dénouement heureux de notre conversion en syndicat professionnel. La dernière étape du processus visait la présentation de notre demande de changement auprès du Conseil canadien des relations industrielles pour que soit entériné le changement. Pour fins de représentations auprès du Conseil et de nos membres pour qui nous agissons en qualité d'agents négociateurs, nous sommes donc officiellement reconnus en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels après des démarches qui se sont échelonnées sur presque toute une année.

---